



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 13 AOUT 2016

Les viticulteurs charentais se protègent-ils bien ?

PESTICIDES Oui, pas trop mal, répond une étude officielle auprès de plus 500 exploitants. Toutefois, une frange de viticulteurs reconnaît ne jamais porter de masque ou d'équipement

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

ACognac comme dans tous les vignobles français, on a enfin compris combien les pesticides étaient nocifs. Après une longue période d'omerté, la dangerosité de l'agrochimie n'est plus taboue.

La preuve : au printemps dernier, le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) en appelait très officiellement à « une réduction progressive et graduée » de l'emploi des produits phytosanitaires. Cela se passait à Châteaubernard, où 400 exploitants, écoutèrent les mises en garde d'éminents scientifiques. Parmi eux, le chercheur Philippe Legrusse avait expliqué comment la procédure d'homologation des pesticides en France faisait fi des problèmes neurotoxiques et de la délicate question des perturbateurs endocriniens. Frisson et frayeur dans la salle...

Aujourd'hui, à la veille des vendanges, les habitudes ont-elles changé ? À défaut de changement de pratique culturale, les doses employées ont-elles été réduites ? Les indices de fréquence de traitement (IFT) ont-ils baissé ? Les viticulteurs respectent-ils les règles basiques de sécurité ? Lorsqu'ils pulvérisent leurs rangs, portent-ils les équipements recommandés ?

2 % ne portent pas de masque

Une récente étude de l'Agreste, le service officiel de la statistique agricole (1), nous apporte quelques réponses. Menée en 2013 sur 461 parcelles et auprès de plus de 500 exploitants, cette enquête nous dit qu'une météo défavorable avait « rendu nécessaire un emploi plus fréquent des traitements phytosanitaires ». Il dit encore que « la protection de l'opérateur, vis-à-vis de produits utilisés, est généralement bien appliquée », avec toutefois quelques bémols.

Page 4 du document, on lit : « Près de 85 % des surfaces traitées par les



Le produit le plus utilisé dans le vignoble du cognac est le folpel. En 2013, ce fongicide a été appliqué 3,8 fois, en moyenne, sur 94 % des parcelles. PHOTO MICHEL AMAT / ARCHIVES « SUD OUEST »

exploitants eux-mêmes sont pulvérisés avec un engin équipé d'une cabine filtrée et climatisée. Dans ces conditions, la protection vis-à-vis des produits phytosanitaires est nettement améliorée. Le filtre à charbon actif, lorsqu'il est remplacé régulièrement, protège des embruns générés par l'application des produits et présente plus de confort qu'un masque de protection individuel. En outre, la climatisation de la cabine du tracteur permet de ne pas ouvrir les parties vitrées même en cas de forte chaleur.»

L'Agreste note cependant qu'une « frange de viticulteurs reconnaît ne pas assez se protéger ». Dans 5 % des exploitations enquêtées, l'opérateur dans une cabine fermée mais non filtrée ne porte pas de masque. Dans 2 % des cas, quand le tracteur est dépourvu de cabine, il ne porte jamais d'équipement complet de protection !

En 2013, 65 % des parcelles ont été traitées au glyphosate, le nom savant du Roundup.

si de la flavescence dorée dont la lutte est d'ailleurs obligatoire –, sont parfois virulentes. Ce fut le cas en 2013, année où les traitements fongicides furent plus fréquents et augmentèrent de 22 % (par rapport à 2010).

Le recours aux herbicides

Par ailleurs, l'enherbement un rang sur deux n'était observé que par 62 % des viticulteurs interrogés, contre 67 % en 2010. Il est pourtant recom-

L'enquête de l'Agreste nous dit encore qu'il est bien difficile de changer les pratiques culturales dans le vignoble du cognac, où les attaques du mildiou, de l'oïdium et du botrytis – mais aussi

mandé par l'interprofession et de grandes maisons comme Hennessy. En 2013, le recours aux traitements herbicides fut important : 65 % des parcelles reçurent du glyphosate (nom scientifique du Roundup), 34 % de l'aminotriazole, 26 % de la flumioxazine (poudre sous le nom commercial Pledge), et 23 % de la cycloxydime.

Le mois prochain, le BNIC devrait se doter d'un nouvel outil : le référentiel « viticulture durable », qui aidera les exploitants à mettre en œuvre des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

(1) L'étude, publiée en juin 2016, est disponible en ligne sur le site régional de l'Agreste. Elle s'intitule « Pratiques culturales en viticulture en 2013 : état des lieux de la protection du vignoble du bassin Charentes-Cognac » et est publiée dans la collection « Analyses & résultats »

Le bowling de Cognac dresse un premier bilan

SORTIE Deux mois après son ouverture, le Cognac bowling se dit satisfait mais veut voir plus grand

LÉA LEOSTIC
cognac@sudouest.fr

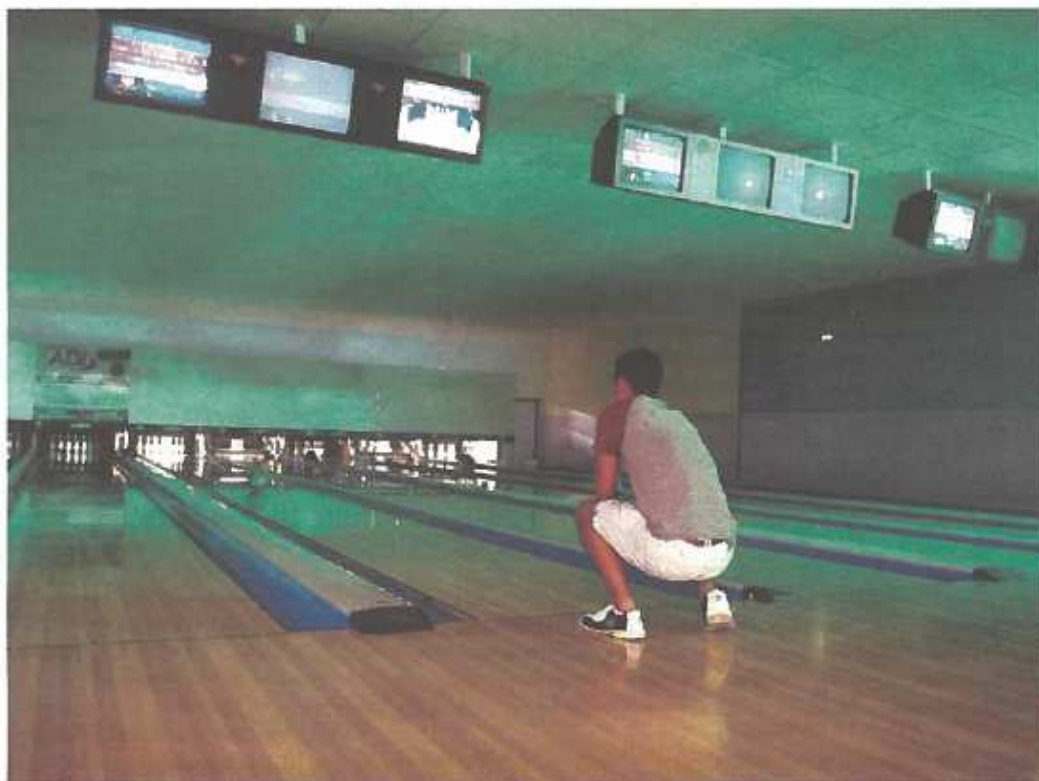
Un drapeau français est accroché au mur et la télévision diffuse les Jeux olympiques. « Je veux toucher tous les publics », explique Richard Phelippeau, gérant du bowling. Mais personne n'a vraiment les yeux rivés sur le petit écran...

Les joueurs s'agglutinent plutôt le long des 12 pistes de bowling. Valentin, Amaury et Lucas sont venus entre copains. C'est la première fois qu'ils viennent au Cognac bowling. Avant, ils allaient jusqu'à Saintes. « C'est plus loin et plus cher », commente Lucas. Habitué des pistes de bowling, ça ne l'empêche pas d'être le dernier de la partie. Valentin, lui, est novice et serein. Quand son tour arrive, il se lève du canapé et déclare fièrement : « Je vous laisse, je dois aller faire un strike ».

Après avoir débattu sur le poids de boule le plus efficace pour réussir un strike et sur leurs magnifiques chaussures à scratch, si caractéristique du bowling, Valentin, Amaury et Lucas décident d'entamer une nouvelle partie. « C'est 4 euros le jeudi soir », expliquent-ils, moins cher que le week-end.

« Ce qui manquait à Cognac »

Sur la piste voisine, Valentine et Floriane, 13 ans, découvrent le Cognac bowling. « Ça nous change des sorties au jardin public », assure Floriane.



Le Cognac bowling propose 12 pistes dans un espace de 1 000 mètres carrés. PHOTO L. L.

Elles aussi allaient au bowling de Saintes avant que celui-ci n'ouvre. « C'est ce qui manquait à Cognac », ajoute Gonzalo, qui vient d'arriver avec ses copains.

Après quelques parties, Floriane et Valentine se dirigent vers les jeux. Flipper, billards, panier basket, il y en a pour tous les goûts. Ces jeux font également partie de la stratégie de Richard Phelippeau pour attirer un public varié. Le bar a également été ouvert dans cette optique-là : pour les jeunes et les parents venus avec leurs enfants. Deux mois après l'ouverture, le gérant se dit satisfait, puis avoue

qu'il s'attendait malgré tout à recevoir plus de monde. « C'est les vacances et beaucoup de Cognaçais ne sont pas au courant qu'on a ouvert », justifie-t-il. « Mais on reçoit de bons commentaires des joueurs », positive Richard Phelippeau.

Une fréquentation inégale

Le Cognac bowling souffre malgré tout d'une fréquentation inégale. Les vendredis et samedis sont logiquement très fréquentés. Jeudi et dimanche également, dans une moindre mesure. Alors pour dynamiser le reste de la semaine, Richard Phelippeau a déjà quelques projets. Il souhaiterait organiser des animations et surtout des challenges entreprises, « avec des lots à gagner », précise le gérant.

Mais Richard Phelippeau voudrait surtout monter une équipe, déclarée à la fédération pour pouvoir participer à des compétitions. « On a besoin d'être trois minimum », explique celui qui pratique le bowling depuis vingt ans. L'appel aux joueurs potentiels est lancé.

Cognac bowling, 1, rue du Commerce à Chateaubernard.

La pénurie de dentistes fait grincer des dents

SANTÉ La plupart des praticiens du Sud-Charente manquent à l'appel en août. Ceux qui travaillent et les patients s'avouent impuissants face à la pénurie

THOMAS DUSSEAU
barbezieux@sudouest.fr

« Si vous avez mal aux dents en ce moment en Charente, vous garderez votre mal aux dents. Il n'y a personne pour vous aider, c'est extrêmement simple. » À l'autre bout du fil, ce Barbezilien de 77 ans se dit même « révolté » face à la situation à laquelle il se retrouve aujourd'hui confronté. Depuis l'apparition des premières douleurs, le 5 août dernier, cet homme, qui a exercé des responsabilités politiques au niveau local à la fin des années 1980 mais préfère conserver son anonymat pour ne pas en faire un cas personnel, éprouve les pires difficultés pour trouver un dentiste et se faire soigner, à Barbezieux ou dans les communes voisines du Sud-Charente. « J'ai dû appeler une douzaine de cabinets. Facilement. Les praticiens sont tous en vacances ou bien surbookés », déplore-t-il.

Délai d'un mois et demi

À Barbezieux, un seul cabinet sur quatre, sans compter celui d'orthodontie, est ouvert en ce moment. Forcément, la sonnerie du téléphone ne cesse de retentir. « Je reçois énormément d'appels, témoi-



En ce moment, seulement un cabinet de dentiste sur quatre est ouvert à Barbezieux. PHOTO H. SO

gne la secrétaire. Malheureusement et malgré toute notre bonne volonté, on ne peut pas satisfaire tout le monde », regrette-t-elle. « C'est un gros problème effectivement, ça met mal à l'aise tout le monde », concède-t-on à l'accueil du seul cabinet de Baignes, où la liste d'attente compte aujourd'hui une dizaine de personnes.

Comme dans la plupart des cabinets, le délai pour obtenir un rendez-vous est d'environ un mois et demi. Et si les patients habituels sont forcément reçus dans la journée en cas d'urgence, les autres sont systématiquement invités à trouver une autre solution. « Il faut attendre le dimanche pour appeler

le 15 qui vous donnera un numéro d'urgence. Vous êtes autorisé à avoir mal aux dents à partir du dimanche. Ça me paraît une incongruité, quelque chose d'inimaginable dans ce pays », réagit de son côté le septuagénaire barbezilien, contraint depuis une semaine à prendre ses repas sous forme de purées et à manger du pain de mie.

Un territoire peu attractif

Au-delà de l'urgence et du contexte actuel, cette pénurie de dentistes pose surtout la question de la désertification médicale des campagnes et de l'attractivité du territoire pour les jeunes dentistes qui sortent de la faculté. Le problème se

présente aujourd'hui à Montmoreau-Saint-Cybard, où le docteur Jean-Michel Bolvin part à la retraite et peine à trouver quelqu'un pour reprendre son cabinet.

« C'est vraiment très compliqué », confirme-t-on du côté de Barbezieux. Même les étudiants qui peuvent faire des remplacements au bout d'un certain temps préfèrent rester dans les grandes villes ou aller au bord de la mer. »

Un constat face auquel les chirurgiens-dentistes barbeziliens et sud-charentais se sentent aujourd'hui démunis, provoquant le désarroi le plus total chez ceux qui souffrent et n'ont pas d'autre choix que de s'armer de patience.

SAINT-GEORGES-D'OLÉRON (17) - CHÂTEAUBERNARD (16)

Martine et Michel MAPPA,
Marianne et Marti VILA,
Françoise DECAIX,
ses enfants ;
Célia, Estelle, Héléne, Jean, Christophe, ses petits-enfants et leurs conjoints ;
ses trois arrière-petites-filles,
Janine et Michel COUPRIE,
sa sœur, son beau-frère et leurs enfants ;
les familles DROUET, CHATAIGNER, PATRAT, ses neveux,
parents et amis
ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Jean-Marie TARDIEU,

ancien directeur d'école,

survenu à l'âge de 89 ans.

Selon sa volonté, une cérémonie aura lieu le **mercredi 17 août 2016, à 8 heures**, au crématorium de Saintes, suivie de la dispersion des cendres au jardin du souvenir dans le cimetière de Saint-Georges-d'Oléron.

M. Tardieu repose à la maison funéraire du Plassin à Gensac-la-Pallue, entrée 2, où la famille recevra des visites lundi et mardi de 15 heures à 18 heures.

Ni fleurs ni plaques.

PF Hervault - F. Leclerc, maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

Châteauneuf: une décharge flottante sur la Charente

Un habitant collecte inlassablement les kilos de déchets que la négligence humaine jette dans la Charente. Les moissons sont édifiantes.



Dans l'eau stagnante, derrière l'île de la Fuie, flottent des tas de débris dans une odeur nauséabonde.

Photos Majid Bouzitt

Lénaëlle SIMON
Lsimon@charentelibre.fr

Où peut-on trouver simultanément un énorme pneu de camion, un tube de crème solaire, des croquettes de chien, un chariot pour les courses et des cannettes de bière ? Dans une décharge, oui, mais celle-ci flotte sur les méandres de la Charente. Elle révolse Christophe Nanglard, qui habite avec sa femme et son fils sur les rives du fleuve à Châteauneuf. En été, la famille vit une partie de la journée sur l'eau, en canoë ou en paddle et ne sort jamais sans sacs poubelles. Ils reviennent toujours pleins. Jeudi, CL s'est mis dans le sillage de ces citoyens responsables et soucieux de la qualité de leur fleuve. « On organise des opérations de nettoyage deux fois par an avec des copains ou des bénévoles. Mais le reste de l'année, on sort sur la Charente plusieurs fois par semaine, avec notre fils Paul, 6 ans et demi. Il s'assoit sur le devant du paddle et c'est lui qui donne l'alerte », explique le père de famille qui, déjà en 2012, chapeautait une opération participative pour cartographier et nettoyer les décharges sauvages en Charente.

Depuis le chemin des Quais, à Châteauneuf, 500 mètres suffisent à entamer la moisson. Passée l'île de la Fuie, où accostent les pénichettes et où jouent les enfants, le canoë et le paddle s'enfoncent dans des méandres marécageux. « J'ai mal à ma Cha-



Les cannettes, bouteilles, boîtes, vêtements sont entourés de billes de polystyrène.

rente », lance Christophe Nanglard en mettant les mollets dans une eau marronâtre à l'odeur pestilentielle.

Sensibiliser les Charentais

Il exhume des dizaines de cannettes de bière, de bouteilles en plastique, d'appâts de pêcheur, une bombe d'insecticide, un tube de crème, des sachets de chips, des vêtements, une chaussure et des multiples morceaux de polystyrène. « Ils viennent des anciens pontons que beaucoup d'habitants avaient mais ils se désagrègent en des nuées de petites billes, dangereuses pour les cygnes et les poissons qui les avalent. » Une heure de toilette du fleuve sur un demi-kilomètre et déjà 20 kilos

de débris détrempés.

Rien que du très classique en fait pour cet adepte des balades écologiques, qui rêve d'un monde où chacun mettrait la main à la pâte pour garder propres les 224 kilomètres que compte le fleuve en Charente. Dans les faits, ils ne sont que peu nombreux à se pencher pour faire place nette. « On est parfois surpris de ramasser chaque jour la même quantité. L'an passé, on a sorti un énorme pneu de poids lourd qu'on a toujours dans notre jardin car aucune déchetterie n'en veut. Il y a deux ans, c'était un chariot à courses. On s'est mis à cinq pour le déterrer. Et il y a aussi d'innombrables tessons de bouteilles qui viennent des anciennes distilleries. »

Retour chemin des Quais en passant devant un ruisseau dans lequel certains habitants vidangeaient négligemment leur machine à laver. « Depuis la loi sur l'eau [en 2006, NDLR], il y a moins de rejets. » Une note positive. Au fond de l'eau, des poissons s'agitent, des oiseaux ont fait leur nid dans les branchages des berges. 20 kilos de saloperies sont logés dans les sacs mais la nature n'est pas rancunière. Demain, la petite famille poursuivra ce travail de titan, avec en tête la métaphore du colibri, pris dans un immense feu de forêt. « Il attrape quelques gorgées d'eau dans son bec pour les jeter sur les flammes. Les autres animaux lui demandent à quoi ça sert. Il répond " Je fais ma part ". »



Une heure de nettoyage sur 500 m et Christophe Nanglard a rempli deux sacs de 10 kg.

La sécheresse guette en Charente

L'irrigation est interdite sur trois bassins. Onze autres sont en alerte. La faute à un mois de juillet bien plus sec que la moyenne.

Lénaïlle SIMON
l.simon@charentelibre.fr

La préfecture de la Charente a interdit, à partir d'hier, l'irrigation sur le bassin de l'Auzonne, portant à trois, avec la Tude et le Né, le nombre de bassins concernés par cette mesure maximale. Un peu plus tôt dans la journée, la Bonnière avait aussi été placée sous ce dernier niveau d'alerte avant d'être rétrogradée en «alerte renforcée». Au total, onze autres bassins sont en alerte, simple ou renforcée, le Sud-Charente étant le plus en proie aux risques de sécheresse. Cela implique des mesures de restrictions des prélèvements dans les cours d'eau à des fins d'irrigation. Pas de limitation donc de la consommation d'eau à usage domestique. Seul l'emploi agricole est visé par ce rationnement. Les contrevenants sont d'ailleurs passibles d'amendes.

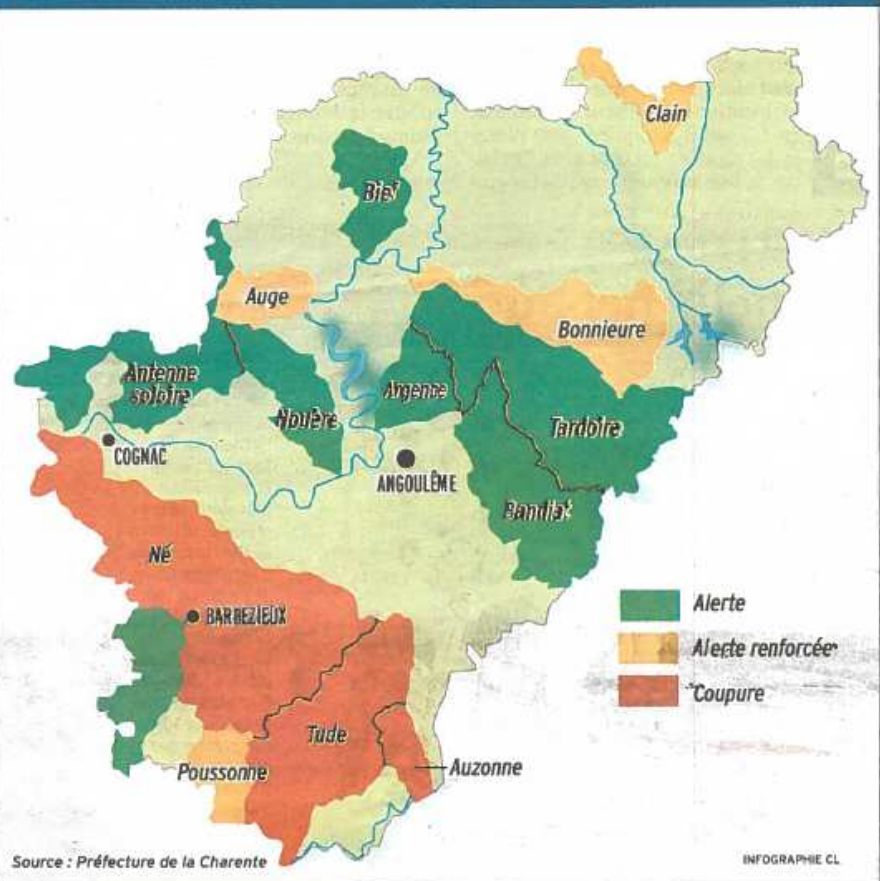
Sauf avis contraire de la préfecture, ces mesures prendront fin le 30 septembre. Il s'agit de préser-

ver le débit d'eau de ces cours (autrement dit des étiages), mis à mal par la chaleur et le manque de pluie. Cela fait suite à un mois de juillet très sec, le plus sec même sur tout le Poitou-Charentes depuis 1959, selon le site «Eau en Poitou-Charentes», qui réalise une veille hydrologique sur les différents départements.

Les nappes résistent

Le record de 1959 n'a pas été battu en Charente, mais les relevés de la station Météo France de Cognac mettent en avant une pluviométrie particulièrement basse. En juillet, il n'est tombé que 11,6 mm de pluie là où les normales saisonnières affichent 48,2 mm. A l'inverse, il y a eu 284 heures d'ensoleillement contre 250 en moyenne. Le mois d'août est au diapason, avec pour le moment un seul petit jour de pluie. Météo France prévoit un week-end caniculaire avec des températures supérieures à 30°C en Charente, et ce jusqu'à ce

Limitation des prélèvements d'eau par bassin en Charente



lundi. Aucune précipitation n'est annoncée avant mercredi prochain, le 17 août, alors que l'on recense d'ordinaire six jours et demi de pluie en moyenne sur le mois. Conséquence logique: le niveau

d'eau des grands barrages – celui du lac du Cébron dans les Deux-Sèvres et celui du lac de Lavaud à Saint-Quentin-sur-Charente – diminue et les nappes se vidant en Poitou-Charentes. Un bémol tou-

tefois: fortes d'un automne et d'un été pluvieux, 87% des nappes charentaises restent tout de même dans la moyenne annuelle. C'est plus que dans les départements limitrophes.



COGNAC

a quand même un sacré problème avec Renaud

Lavillenie. Voilà un recordman du monde de la perche, icône de son sport, champion olympique en titre, et pas une

seule initiative institutionnelle ne rappelle que le champion est originaire de la ville ! Seul Philippe Lecorne, commerçant, a fait une vitrine estampillée Renaud. Son ancien club du CAC ? Rien. La ville ? Rien de rien. Et c'était déjà comme ça pour Pékin et Londres. Bref, Cognac a laissé filer une perle et continue de les enfler.

Une association veut défendre la cause animale

■ L'association «Tous animaux tous égaux»

veut secourir tous les types d'animaux

■ Juste créée par un couple de Cognaçais, elle manque encore de moyens

■ Ils recherchent des familles d'accueil.

Pablo AGNAN
p.agnan@chorestelibre.fr

Ils se nomment désormais Mia, Matahari, Satine et Perla. Ces quatre chatons ont été recueillis et pris en charge par «Tous animaux tous égaux» une association créée il y a à peine quelques jours. À l'initiative de cette démarche, un couple de Cognaçais. Éric André, 48 ans, ancien pompier reconverti dans le massage thaï et sa compagne, Anne-Lise, professeure d'anglais de 41 ans. Elle est présidente et lui vice-président de l'association. «Nous recueillons des animaux perdus et abandonnés par leur maître. Nous leur prodiguons tous les soins nécessaires. Cela va de la stérilisation, pour éviter la prolifération, jusqu'à la vaccination, en passant par l'identification», explique Anne-Lise. Éric



Éric André, vice-président de l'association, en compagnie de «Jazz», son lévrier adopté.

Photo P. A.

André ajoute : «Pour le moment, depuis le début de la création de l'association, nous avons récupéré cinq chats, sans compter les six chiens et neuf chats qui sont déjà chez nous».

Quinze jours après avoir lancé leur projet d'association, le couple a déjà dépensé près de 1 000 euros pour les chatons. L'argent est entièrement sorti de leur poche. «L'exemple le plus parlant est celui de Mia : ce chaton de 3 mois avait une hernie du diaphragme et une fracture de la patte. Elle a subi une lourde chirurgie au début du mois d'août. Malgré une remise du vétérinaire, la facture totale pour elle s'élève à 270 euros», raconte Éric André.

Pour le moment, l'association ne dispose pas de locaux : «On n'a pas les moyens.» Cependant, elle ne cesse de communiquer sur les

réseaux sociaux pour se faire connaître et... aider. «On fait des appels aux dons via des sites de financement participatif pour nous aider à prendre en charge les animaux. Nous proposons et relayons des appels à l'adoption.»

«Agir dans un cadre légal»

L'idée de l'association s'est concrétisée suite à l'affaire du chien jeté dans la Charente (lire CL du 15 juillet). «On y pensait déjà avant, car on a toujours recueilli et aidé les animaux. Cet événement a agi comme un accélérateur. On a décidé de créer une association pour avoir une vitrine et agir dans un cadre légal permettant de mettre en avant nos actions, pour leur donner plus de poids». L'enregistrement de l'as-

sociation est en cours et la publication au Journal officiel doit intervenir dans les prochains jours. Éric et Anne-Lise motivent leur engagement : «C'est un combat de tous les jours. Il ne se passe pas un instant sans qu'un animal souffre à cause de l'être humain. On ne peut pas résoudre tous les problèmes, mais nous essayons de contribuer avec nos moyens à la cause de la défense animale», précise Anne-Lise.

Suite aux appels aux dons, le couple a déjà récolté quelques dizaines d'euros : «C'est un début. On a fixé l'adhésion à 20 euros pour ceux qui veulent nous rejoindre. On recherche notamment des familles d'accueil.»

www.facebook.com/tousanimauxtousegaux/
Les Cagnottes sur : www.leetchi.com,
www.beaming.net et www.legotcommun.fr

Emploi Des créations en hausse constante



L'économie française a enregistré un cinquième trimestre consécutif de créations nettes d'emplois marchands, avec 24.100 nouveaux postes (+0,2%) au 2^e trimestre, grâce à un secteur tertiaire très dynamique, selon une estimation de l'Insee publiée hier. Sur un an, le secteur marchand a créé 143.300 emplois salariés (+0,9%), pour atteindre 16,04 millions de postes, un niveau inédit depuis début 2012.

D'avril à juin, seuls les services ont créé des emplois (+37.800 hors intérim, +0,3%). Le secteur, principale locomotive de l'emploi privé, est en progression constante depuis fin 2014. Ces créations suffisent à compenser largement de nouvelles destructions dans l'industrie (-9.700, -0,3%) et dans la construction (-3.500, -0,3%), deux secteurs durablement sinistrés.

■ LOI TRAVAIL

Mise en application avant la fin de l'année

Un «grand nombre» de décrets d'application doivent être «publiés avant fin octobre et la quasi-totalité avant la fin de l'année», a promis la ministre du Travail, Myriam El Khomri. La primauté de l'accord d'entreprise sur la convention de branche en matière de durée du travail, «philosophie» du texte, nécessite plusieurs décrets en Conseil d'État, qui «seront publiés entre octobre et décembre», selon le ministère. Ceux concernant le compte personnel d'activité (CPA), qui regroupera dès janvier les comptes formation, pénibilité et «engagement citoyen», sont attendus «dès le mois d'octobre». La règle de l'accord majoritaire (nécessitant la signature de syndicats représentant plus de 50% des salariés, au lieu de 30%), avec possibilité de référendum d'entreprise en cas de blocage, s'appliquera également dès 2017 sur les sujets relatifs au temps de travail, puis en septembre 2019 dans les autres domaines. Les accords «offensifs», qui permettront aux entreprises d'ajuster leur organisation pour «préserver ou développer l'emploi», requièrent également plusieurs décrets, qui doivent notamment préciser comment un salarié pourra être licencié s'il refuse une modification de son contrat de travail. Quant à la réforme des licenciements économiques (critères précisés selon la taille de l'entreprise), elle doit entrer en vigueur en décembre, sans qu'aucun décret ne soit requis.